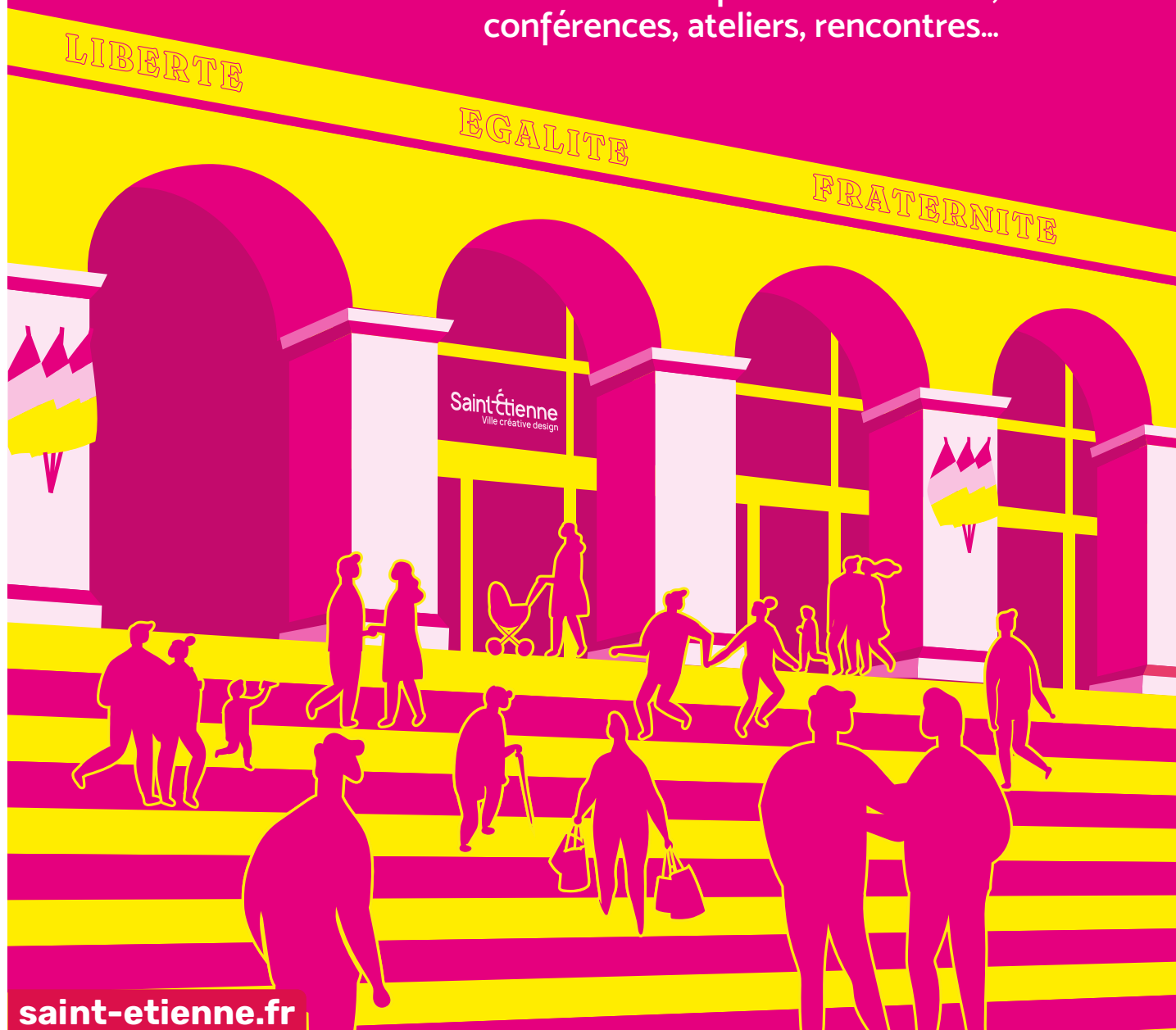




LA MAISON COMMUNE

REVIVEZ LA JOURNÉE DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

Récit d'une journée de débats, conférences, ateliers, rencontres...



saint-etienne.fr

ÉDITO



Régis JUANICO
*Maire de Saint-Étienne
Président de
Saint-Étienne Métropole*

Bienvenue à la Maison Commune

Une démocratie locale qui se construit avec les habitants est une démocratie qui se renouvelle.

Le 27 juin dernier, l'Hôtel de Ville est devenu la Maison Commune : un lieu ouvert, où 1 500 Stéphanoises et Stéphanois sont venus débattre, proposer, écouter, imaginer et prendre la parole.

Cette mobilisation a donné corps à une conviction forte : la démocratie locale ne se résume pas au seul rendez-vous électoral. Elle se construit dans la durée, par le dialogue, l'engagement associatif, la participation des jeunes, les initiatives des quartiers et la capacité de chacune et chacun à contribuer à l'intérêt général.

Conseils de quartier, place des associations et de l'éducation populaire, participation des acteurs locaux aux politiques municipales, nouvelles formes d'engagement : les échanges ont permis de questionner nos pratiques et d'ouvrir des pistes. La jeunesse y a pris sa place, avec le Conseil municipal des enfants et le Conseil consultatif de la jeunesse. Débats, ateliers, conférences et formats créatifs ont montré qu'il existe mille façons de participer.

La Maison Commune du 27 juin n'était pas un aboutissement. C'était un commencement. Elle est l'acte fondateur d'une démarche de long terme : recueillir des idées, faire émerger des propositions et remettre en mouvement les acteurs de notre ville.

Ce livret restitue cette richesse. Il est un point d'appui pour poursuivre le travail, faire évoluer nos outils de participation et construire une démocratie locale plus ouverte, plus vivante et plus proche.

Faire commune, c'est donner à chacune et chacun une place dans la construction de notre avenir collectif.



Julien OUGUERGOUZ
*Adjoint au maire
chargé du Renouveau
démocratique*

Rien n'étouffera le souffle de la démocratie

Le 27 juin 2026, avec La Maison Commune, nous avons ouvert un nouveau chapitre de la démocratie stéphanoise.

Nous savions que la confiance dans la parole publique avait été abîmée. Nous savions aussi que beaucoup avaient pris l'habitude de ne pas se sentir entendus. Même la chaleur écrasante de cette journée semblait inviter à rester chez soi. Pourtant, vous êtes venus : plus de 1 500 Stéphanoises et Stéphanois ont franchi les portes de La Maison Commune.

Vous avez débattu, proposé, questionné, parfois exprimé des désaccords. Vous avez parlé de vos quartiers, de la place des jeunes, de l'engagement associatif et de la manière dont les habitantes et les habitants peuvent prendre part aux décisions qui les concernent. Cette diversité de paroles est une richesse. Elle nous oblige aussi : écouter n'a de sens que si ce qui a été dit compte dans la suite de notre action.

Ce livret restitue les échanges et les principaux enseignements du 27 juin. Il permet à chacune et chacun de retrouver les idées exprimées, de les partager et de s'en saisir. Il est aussi un point de départ pour le travail à venir,

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont fait vivre cette journée. La Maison Commune a montré qu'à Saint-Étienne, l'envie de prendre la parole et d'agir ensemble est bien vivante. À nous désormais de lui donner toute sa place.

PARTAGER

IDÉES

AGIR

SOLIDARITÉ

DÉBATTRE

QUARTIER

**BIEN
VIVRE
ENSEMBLE**

SOMMAIRE

- 05** Assemblée délibérative -
Imaginez vos conseils de quartier de demain
- 06** On évite ! Anti-recette... ou
comment faire en sorte que les conseils de quartier ne servent à rien ?
- 07** On adopte ! Les ingrédients
pour des conseils de quartier qui comptent vraiment
- 10** Portrait-robot du conseil de quartier idéal
- 14** Conseil municipal des enfants
- 15** Construire de nouvelles formes de participation des acteurs locaux aux politiques publiques municipales ?
- 17** On évite ! Les freins qui font tourner en rond
- 17** On adopte ! Ce qui fait avancer ensemble
- 18** Mur d'expression Collectif X
- 20** Faut-il en finir avec la démocratie participative ?
Ou les trois vies de la démocratie locale ?
- 22** Assemblée « Refaire commune »
quelles alliances entre les structures d'éducation populaire et la collectivité
- 24** Jeu : Place au Design !
- 26** Table ronde « Participation citoyenne dans les quartiers populaires »
- 28** Budget participatif et convention citoyenne : comment ça fonctionne ?
- 29** Atelier « Concertation des projets urbains »
- 31** Une urne qui adore les bonnes idées !
- 33** Ce que la journée du renouveau démocratique nous dit de la participation de demain
- 36** Des jeunes reporters derrière les micros
- 38** Glossaire

LE PROGRAMME DE LA MAISON COMMUNE

EN UN CLIN D'ŒIL

9h-10h

Accueil café

10h-11h30

RENCONTRE

Conseil Municipal
des Enfants

10h-13h

DÉBAT

Imaginez vos conseils de
quartier de demain

10h-18h

RENCONTRE - EXPOSITION

Collectif Éco-citoyen
de la Loire

10h45-12h15

CONFÉRENCE

Les 3 vies de la démocratie

11h-13h

DÉBAT

Construire de nouvelles formes
de participation des acteurs
locaux aux politiques publiques
municipales ?

13h30

VISITE GUIDÉE

Hôtel de Ville (1^{er} départ)

14h-17h

ATELIER-DÉBAT

(Re)faire commune :
quelles alliances entre les
structures d'éducation
populaire et la collectivité ?

14h-17h

RENCONTRE

Carte blanche au Conseil
consultatif de la Jeunesse

14h30-15h30

CONFÉRENCE

Budget participatif et convention
citoyenne : comment ça
fonctionne ?

14h30-16h

TABLE RONDE

Participation citoyenne dans
les quartiers populaires

15h-17h

ATELIER

Place au design

15h-17h30

ATELIER

Concertation des
projets urbains

16h30

VISITE GUIDÉE

Hôtel de Ville (2^e départ)

18h30-21h

Apéro citoyen

En continu

- Projection du film Les Doléances
 - Mur d'expression libre
- Happening par Collectif X
-



10 H

11 H

12 H

13 H

14 H

15 H

16 H

17 H

18 H



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE IMAGINEZ VOS CONSEILS DE QUARTIER DE DEMAIN

✳ Animation Joris Darphin,
Réseau national des conseils de quartier
📍 Salle Aristide Briand, Hôtel de Ville

POURQUOI ON EN PARLE ?



Il est 10h et la salle A. Briand est comble. Parmi les nombreux débats proposés, celui consacré aux conseils de quartier occupe une place particulière pour les participants. La forte affluence témoigne, s'il en était besoin, d'un attachement fort à cette instance et une attente, voire une exigence, tout aussi forte de renouveau.

Les conseils de quartier représentent, en effet, le dispositif le plus connu des Stéphanois. Ils sont la porte d'entrée la mieux identifiée du grand public pour interpeller un élu, signaler un dysfonctionnement ou proposer une idée pour son quartier. Mais ils sont aussi l'objet d'idées reçues bien ancrées : une population vieillissante s'y retrouverait pour discuter de sujets bien éloignés des préoccupations réelles des quartiers.

L'objectif du débat n'est pas de valider un modèle pré défini mais de faire émerger, à partir des expériences vécues, une réflexion collective sur les missions, le fonctionnement et les conditions de réussite des futurs conseils de quartier.

Une méthode pour libérer la parole !

Afin de garantir une large participation, y compris des personnes les moins habituées à la prise de parole en public, l'usage de techniques de facilitation est essentiel.

Plusieurs principes ont ainsi guidé l'animation : reconnaître la diversité des points de vue, éviter de rechercher un consensus artificiel, identifier les accords ainsi que les désaccords, formuler des propositions pour lever les objections.

La matinée a ainsi été construite comme un temps progressif, alternant expression individuelle, échanges collectifs, production sur post-its, reformulations et positionnements, en particulier à l'aide des abaques de Régnier. *

“ Je n'y connais rien en participation citoyenne, c'est justement pour cela que je me suis déplacé. Les gens autour de moi étaient très sympas, nous ne nous serions jamais parlé en temps normal. On début on a été gênés de débattre ensemble, à la fin, on riait ensemble. ”
Elisabeth L.



Les conseils de quartier sont l'une des formes les plus connues de démocratie locale*. Au côté de la municipalité, ils permettent d'associer des habitants et des acteurs du territoire aux questions qui concernent les quartiers et leurs évolutions. Obligatoires dans les communes de plus de 80 000 habitants, les modalités de composition, le fonctionnement, et le pouvoir de décision qui leur est attribué, sont définis par la municipalité.

Le Réseau National des conseils de quartier a pour objectifs de développer et d'animer un écosystème d'acteurs, de soutenir des initiatives de démocratie locale à l'échelle des quartiers par la mise en réseau, un échange de bonnes pratiques, d'entraide, de formation commune sur tout le territoire français.



MANQUE D'INFO



INCOMPRÉHENSION



CONFUSION

ON ÉVITE!

« Anti-recette... ou comment faire en sorte que les conseils de quartier ne servent à rien ? »

L'animateur invite les participants à dessiner le portrait d'un conseil de quartier qui ne fonctionnerait pas.

Un rôle flou

Un conseil de quartier perd rapidement son sens si ses missions, son rôle et ses marges de manœuvre ne sont pas clairement définis. Les participants soulignent la nécessité de préciser ce qui relève de l'information, de la consultation ou de la co-construction, ainsi que les modalités de traitement des propositions. La clarté suscite l'engagement.

Une participation sans suite

L'absence de réponse aux propositions est identifiée comme le principal facteur de démobilisation. Les habitants attendent une véritable redevabilité* de la collectivité : chaque proposition formalisée et discutée collectivement doit pouvoir faire l'objet d'un suivi et d'une réponse argumentée.

Des décisions déjà prises

Les conseils de quartier ne peuvent être réduits à des espaces d'information ou de validation de décisions arrêtées. Ils doivent être associés suffisamment en amont pour pouvoir réellement contribuer aux projets.

L'entre-soi

Le risque de voir participer toujours les mêmes personnes est largement partagé. Les participants appellent à des démarches actives de renouvellement, d'ouverture afin d'associer des publics plus diversifiés.

Une ouverture seulement théorique

Affirmer que les conseils sont ouverts à tous ne suffit pas. Il convient d'aller vers les habitants, de diversifier les lieux, les horaires et les formes de participation afin de lever les freins à l'engagement.

Des conseils déconnectés des services

Les services municipaux sont des partenaires essentiels pour évaluer la faisabilité des propositions et accompagner leur mise en œuvre. Leur implication est indispensable au bon fonctionnement des conseils.

Un fonctionnement en silo*

Les conseils de quartier gagneraient à partager leurs expériences et à coopérer sur certains sujets communs, tout en évitant la création d'instances de coordination trop lourdes.

Des réunions sans méthode

Des réunions longues, mal préparées ou peu animées risquent de décourager les participants. Les échanges soulignent l'importance de méthodes d'animation adaptées, d'ordres du jour clairs, de comptes rendus et d'un suivi des décisions.

Réduire la participation à la prise de parole

Les habitants souhaitent que chacun puisse contribuer selon ses envies et ses compétences : participer à un projet, organiser une action, réaliser une enquête, relayer une information ou intégrer un groupe de travail. La participation ne se limite pas aux réunions. Elle peut s'organiser au fil de l'eau en fonction des possibilités de chacun.

Refuser le désaccord

Un conseil de quartier vivant n'est pas un espace où tout le monde pense la même chose, mais un lieu où les points de vue peuvent être confrontés dans un cadre respectueux afin d'éclairer les décisions publiques.

“ Il y a plus d'idées dans 5 têtes que dans une seule. ”
Pascale P.



Les ingrédients pour des conseils de quartier qui comptent vraiment

Par contraste, l'animateur met en lumière avec les habitants les principes fondamentaux pour construire des conseils de quartier utiles, ouverts et démocratiques.

Ouvrir les conseils de quartier aux volontaires

Les conseils de quartier doivent être ouverts aux personnes qui souhaitent s'impliquer. Le volontariat doit rester une porte d'entrée importante. Peu de barrière à l'entrée. Participer à une réunion suffit à se considérer conseiller de quartier.

Éviter l'entre-soi

L'ouverture formelle ne suffit pas. Les conseils de quartier doivent chercher activement à diversifier les profils et à associer des personnes qui ne viennent pas spontanément.

Inscrire le "aller vers" dans le fonctionnement des conseils de quartier

Les conseils de quartier doivent aller vers les habitants, les usagers, les associations, les jeunes, les personnes concernées et les publics absents des instances habituelles. Participation à des événements, rencontres en pied d'immeubles, tout est envisageable pour aller à la rencontre des Stéphanois. Il s'agit d'une mission à confier aux membres.

Construire une instance identifiable, mais ouverte et souple

Chaque conseil de quartier doit pouvoir s'appuyer sur une instance d'animation ou de suivi par un groupe d'habitant, mais cette instance ne doit pas être fermée. Elle doit permettre l'entrée de nouvelles personnes et être reliée à des réunions publiques, groupes de travail, commissions ou actions ouvertes.

Permettre l'auto-saisine

Les conseils de quartier doivent pouvoir se saisir eux-mêmes de sujets importants issus des besoins du quartier. En lien avec la municipalité, ils définissent tout ou partie de l'ordre du jour des différents temps.

Organiser la saisine par la Ville

La Ville doit pouvoir saisir les conseils de quartier sur certains sujets, tout en prévoyant des démarches plus larges pour les sujets importants, transversaux ou sensibles.

Ne pas faire des conseils de quartier l'unique outil de participation

Les conseils de quartier doivent s'articuler avec d'autres formats : ateliers citoyens, réunions publiques, conventions citoyennes, référendums locaux, commissions thématiques, démarches hors les murs, etc. Ils sont la porte d'entrée pour un panel plus large de dispositif de participation.



Clarifier les compétences et les marges de manœuvre

Les participants doivent être informés des compétences de la Ville, de la Métropole, du Département, de l'État et des autres acteurs concernés, sans que ce cadre limite leur capacité à formuler des besoins ou des idées nouvelles. Un volet accompagnement et formation pour une montée en compétence des membres est souhaitable.

Associer les services municipaux

Les services municipaux doivent avoir une place dans le fonctionnement, selon des modalités organisées, afin de construire des propositions réalistes et suivies. Les agents participent aux réunions. Ils font part de leur expertise sur les sujets discutés.

Garantir la redevabilité

La Ville doit rendre visibles les suites données aux propositions des conseils de quartier : réponses, arbitrages, délais, refus, réalisations et explications.



Prévoir un dialogue entre conseils de quartier

Il est souhaitable d'organiser une circulation d'informations entre conseils de quartier, sans nécessairement créer une instance lourde. Un espace partagé, des référents ou un outil commun de type plateforme d'échange ou newsletter commune pourraient permettre ce dialogue.

Variation des formats de participation

Les conseils de quartier ne doivent pas se limiter à des réunions longues en présentiel. Ils peuvent mobiliser des réunions publiques, petits groupes, commissions, visios, marches exploratoires, questionnaires, chantiers citoyens, permanences, affichages et outils numérique, etc.

Reconnaître plusieurs formes d'engagement

Tout le monde ne souhaite pas s'engager de la même manière. Les conseils de quartier doivent proposer des missions courtes, des binômes, des contributions ponctuelles, des actions concrètes et des responsabilités partagées.

Prévoir des moyens d'action

Les conseils de quartier doivent pouvoir disposer de moyens adaptés : appui méthodologique, formation, outils de communication, relais, petits budgets ou, éventuellement, budget participatif.

Accompagner les quartiers les plus fragiles

Certains quartiers peuvent avoir plus de difficultés à mobiliser ou à faire vivre une instance. Ils doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement renforcé, notamment au démarrage.

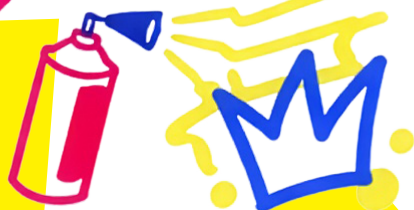


“ Développer la communication directe avec les habitants, sur les marchés par exemple. Valoriser Saint-Étienne au niveau national en mobilisant les habitants, les rendre fiers de leur ville. ”
Dominique F.



“ Les tags c'est vilain, pourquoi ne pas faire une rue aux graphittis comme ça se fait dans d'autres villes. ”

Joël G.



“ Développer l'aller vers plutôt que le faire venir. ”
Marion S.

“ Proposer régulièrement des visites de chantier aux habitants, voir la ville muter est important pour accepter les changements. Proposer régulièrement aux habitants des ateliers avec des artistes, des designers, des urbanistes locaux... nous avons un beau vivier dans notre ville. ”

Kevin G.





PORTRAIT-ROBOT

DU CONSEIL DE QUARTIER IDÉAL

Une raison d'être clarifiée

Les futurs conseillers de quartier demandent à participer à des espaces de démocratie utiles, ouverts et concrets. Ils doivent permettre de contribuer concrètement à la vie de leur quartier, de faire remonter les besoins réels, de les prioriser et de construire, en passant du constat à l'action, des projets collectifs.

Ils ne doivent pas être seulement des lieux d'information descendante ou de consultation symbolique. Leur utilité et leur dynamisme dépendront de leur capacité à produire des propositions, à agir sur le cadre de vie et à obtenir des réponses claires sur les suites données aux propositions.

Plusieurs contributions mettent l'accent sur la cohésion sociale, la rencontre et le lien entre habitants.

Les conseils de quartier sont ainsi vus comme un espace permettant de créer du lien, de se rencontrer, de mieux connaître les réalités du quartier pour construire du collectif.

Cette dimension relationnelle est importante. Le conseil de quartier n'est pas seulement attendu comme une instance technique ou consultative, mais aussi comme un lieu permettant de faire vivre le quartier.

Les conseils de quartier sont perçus comme des facilitateurs. Ils initient des actions qui renforcent le lien entre habitants, ville et acteurs locaux pour entretenir une dynamique de quartier.

Une instance structurée, mais ouverte

Chaque conseil de quartier doit pouvoir s'appuyer sur une instance identifiable, chargée d'animer, de suivre les travaux, de faire le lien avec la Ville et de garantir une continuité dans le temps.

Cette instance ne doit pas être fermée. Elle doit rester accessible à de nouvelles personnes, permettre des entrées en cours de route, au fil de l'eau.

Concrètement, les conseils de quartier doivent pouvoir s'appuyer sur un groupe moteur ou de coordination chargé d'animer, de suivre les travaux et de connecter les gens entre eux. Cette instance doit rester ouverte, souple et reliée à un groupe plus large d'habitants et d'acteurs locaux.

L'enjeu est de trouver un équilibre entre structure et souplesse : assez de cadre pour être efficace, assez d'ouverture pour éviter l'entre-soi.

La complémentarité entre les différentes instances est importante. Les conseils de quartier devront idéalement s'articuler avec des formes encore plus ouvertes et accessibles : réunions publiques, groupes de travail, commissions thématiques, démarches hors les murs, marches exploratoires, chantiers citoyens ou consultations ponctuelles. Ceci induit qu'un parcours de participation citoyenne soit possible avec des passerelles entre les différentes instances.

Une participation large et active

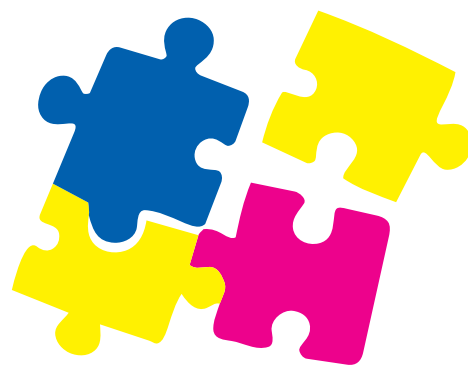
Les conseils de quartier doivent être ouverts aux volontaires, mais ceci ne suffit pas. Ils doivent aussi parler aux personnes qui ne viennent pas spontanément : jeunes, familles, personnes éloignées des institutions, nouveaux habitants, associations, commerçants, écoles, centres sociaux et personnes concernées par les sujets traités.

Le "aller vers" doit faire partie du cahier des charges constitutifs des futurs conseils. Il peut prendre plusieurs formes : affichage, présence sur les marchés, relais associatifs, interventions devant les écoles, questionnaires, porte-à-porte, outils numériques, permanences ou temps conviviaux.

La question du tirage au sort a été posée et reste à arbitrer. Elle a fait débat, mais l'objectif partagé est clair : améliorer la représentativité et éviter que les conseils de quartier soient réservés aux mêmes personnes déjà engagées.

La composition devra trouver un équilibre entre ouverture, représentativité, continuité, simplicité et capacité d'action. La place des acteurs locaux (associations, communautés éducatives, etc.) est une question à approfondir. Des conseils de quartier jouant un rôle de facilitateur doivent pouvoir inviter, selon les sujets des établissements scolaires, des bailleurs, des experts locaux, etc.

Matériellement, les conseils de quartier doivent également être visibles, accessibles, organisés dans des lieux adaptés, à des horaires variés, avec des formats permettant la participation du plus grand nombre.



Des sujets issus des besoins du quartier

Les conseils de quartier doivent travailler à partir des réalités vécues : cadre de vie, propreté, stationnement, mobilités, sécurité des piétons, logement, commerces, végétalisation, espaces publics, vie sociale, solidarité, tranquillité, accessibilité ou encore transition écologique sont revenus massivement dans les échanges.

Les sujets doivent pouvoir venir de plusieurs sources : habitants, associations, usagers, Ville, élus, services municipaux ou conseils de quartier eux-mêmes. Une forte convergence se dégage autour de l'idée que les conseils de quartier doivent pouvoir s'auto-saisir.

Si les conseils de quartier doivent pouvoir être saisis par la Ville sur certains sujets, ils doivent aussi avoir la capacité de s'auto-saisir lorsqu'un besoin ou une problématique émerge du terrain.

Un cadre de coopération avec la Ville

Pour être efficaces, les conseils de quartier doivent travailler en lien avec les élus et les services municipaux. Les services ont une place essentielle pour préciser les compétences, ce qui relève de chaque acteur, les contraintes techniques, les délais, les budgets et les conditions de faisabilité.

Chaque sujet important devrait faire l'objet d'un cadre de coopération clair : qui travaille ? avec qui ? sur quoi ? dans quel délai ? avec quelles marges de manœuvre ? avec quel retour attendu ?

S'il est utile d'informer et de former les conseils de quartier, ce cadre ne doit pas brimer

la créativité, la critique ou l'expression de sujets qui débordent du cadre habituel. L'expression des habitants tire sa force de sa spontanéité. C'est à la municipalité de traduire cette expression en projet réalisable ou pas.

Des méthodes de travail adaptées

Les conseils de quartier doivent éviter les réunions longues, descendantes ou sans suite. Leur fonctionnement doit s'appuyer sur des méthodes simples mais rigoureuses : ordre du jour, animation, circulation de la parole, travail en petits groupes, comptes rendus, priorisation, suivi des décisions et restitution publique.

Tout le monde ne souhaite pas contribuer de la même manière : certains veulent débattre, d'autres agir, relayer, enquêter, organiser ou participer ponctuellement.

En conséquence, les formes de participation peuvent être variées et s'adapter à chaque sujet ou projet : réunions, commissions, ateliers, questionnaires, marches exploratoires, visio, affichage, chantiers citoyens, actions de terrain.

Une exigence de suivi et de redevabilité*

La crédibilité des conseils de quartier dépendra fortement des suites données aux propositions. Les participants ont insisté sur la nécessité de rendre visible ce qui est fait de leur parole.

Pour chaque proposition importante, il faudrait pouvoir indiquer : ce qui est transmis, à qui, ce qui est accepté, refusé ou mis en attente, pourquoi, dans

quel délai, avec quel responsable du suivi et quelles étapes de réalisation.

La Ville n'a pas à dire oui à tout, mais elle doit pouvoir répondre, expliquer et rendre compte. Sans redevabilité, l'engagement des participants risque de s'émousser rapidement.

Un dialogue direct entre quartiers

Les conseils de quartier doivent pouvoir dialoguer entre eux, notamment lorsque des sujets dépassent un seul quartier ou lorsque plusieurs conseils travaillent sur des problématiques proches.

Ce dialogue ne doit pas nécessairement prendre la forme d'une instance lourde. Il peut passer par un espace numérique partagé, des comptes rendus accessibles, des référents inter quartiers, un groupe de discussion ou des rencontres ponctuelles sur des sujets communs.

L'objectif est de sortir des silos* tout en gardant un fonctionnement simple et réalisable.

Des moyens et un accompagnement

Les conseils de quartier auront besoin de moyens pour fonctionner : outils de communication, appui méthodologique, formation à l'animation, accès à l'information, soutien des services, espaces de réunion, visibilité sur le site de la Ville et éventuellement petits budgets ou budget participatif pour soutenir des actions concrètes.

A QUOI ÇA SERT ?

La facilitation graphique est l'art de rendre visuels des concepts ou des idées pour mieux les comprendre et les partager.
Esquisse du conseil de quartier du futur.



UN DIALOGUE
ENTRE QUARTIERS

NOTAMMENT
INTERMUNICIPALES

MAIS PAS UNE
COORDINATION

AIDER CEUX QUI
ONT DU MAL À S'EXPRIMER
À FAIRE REMONTER
LEUR VOIX

QUI RESTENT
ACCESSIBLES

POSSIBLE
D'ENTRER À
TOUT
MOMENT

INSTANCES
ET RÉUNIONS PUBLIQUES
ET ALLER-VERS

LES ÉLUS
DOIVENT ÊTRE
(IN) FORMÉS

COMMENT

PLUS LE GROUPE
EST GRAND, PLUS
LA DÉCISION EST
JUSTE

C'EST UN CHERCHEUR
QUI L'A PROPOSÉ

LES ENFANTS
NE VIENNENT PAS
CAR ILS ONT L'HABITUDE
QU'ON NE LES ÉCOUTE PAS

ET PRENDRE
EN COMPTE LES

HABITEURS

MAIS PARFOIS
LE CADRE ENFERME
ALORS QUE DES IDÉES
ÉMERGENT

CONTEXTE

LA MAJORITÉ
DE LA SALLE
A L'HABITUDE
DE FAIRE DES
RÉUNIONS

ÇA DÉT
QUELQUE CHOSE
SUR LA REPRÉSENTATION
SOCIALE

CONSTRUIRE
UN CADRE DE
COOPÉRATION
EN AMONT

NOTAMMENT
SUR LA QUESTION DE LA
REDEVABILITÉ

COMMENT

OU

QUAND

ATTENTES

PARTAGE
D'EXPÉRIENCE

PENSER DES FORMES
D'ENGAGEMENT
ADAPTÉES

DÉMOCRATIQUE

6/26 MANON
RADICCHI



10 H

11 H

12 H

13 H

14 H

15 H

16 H

17 H

18 H

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Salle du conseil municipal, Hôtel de Ville

Les jeunes élus du conseil municipal concluent en fanfare leur mandat (2024-2026) avec un débat municipal à hauteur d'enfant. Installé dans la salle du conseil municipal, ils ont remis aux élus (les grands!) un livret de proposition à revivre ici en bande dessinée.





10 H

11 H

12 H

13 H

14 H

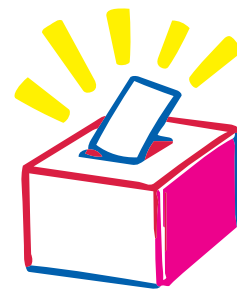
15 H

16 H

17 H

18 H

CONSTRUIRE DE NOUVELLES FORMES DE PARTICIPATION DES ACTEURS LOCAUX AUX POLITIQUES PUBLIQUES MUNICIPALES ?



✱ Débat animé par Benoît Thomas pour la Fabrique de la Transition

📍 Salle 119, Hôtel de Ville

POURQUOI ON EN PARLE ?



La coopération entre la collectivité, les associations, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les structures culturelles, les collectifs citoyens voire les corps intermédiaires locaux (chambres consulaires, etc.) est apparue comme l'un des enjeux du Renouveau démocratique.

Les acteurs locaux sont en effet porteurs d'une triple parole : d'usage, technique et citoyenne. Fort de ces ressources, ils ont la légitimité et la capacité de mobiliser des habitants autour d'une problématique, d'une thématique ou d'un sujet. A ce titre, ils constituent des interlocuteurs obligés des collectivités locales.

Nous avons demandé à la Fabrique de la Transition, pour qui les techniques de coopération inter acteurs sont le cœur de métier, d'animer ce temps fort de cette journée auquel ont participé 75 représentants d'associations diverses.

La coopération c'est quoi au juste ?

Cette méthode de développement de projet s'appuie sur 4 piliers :

- Créer les conditions de l'engagement en permettant à chaque acteur impliqué de comprendre la démarche dans laquelle il s'engage et d'y être à l'aise
- Développer une approche systémique en élargissant progressivement le cercle des acteurs intervenants
- Agir en coopération dans la durée : des rendez-vous réguliers qui favorisent une confiance réciproque
- Évaluer la valeur créée en s'intéressant aux effets de long terme. Il s'agit de sans cesse revenir à ce qui compte vraiment pour agir ... vraiment !

En prenant appui sur des outils déjà existants issus d'expériences de terrain (Conseils consultatifs, implication dans les différents plans de planification : projet alimentaire territorial, Plan de mobilité métropolitain), ce temps d'échange fait émerger des idées et des retours d'expériences œuvrant ainsi à des pistes d'évolution des modes d'implication des acteurs locaux.

Le débat s'enclenche sur le retour d'expérience de plusieurs intervenants : Occi vélo, Anef, Vrac, le Méliès pour le quartier créatif Saint François. Une fois ce cadre posé, un travail en petits groupes est organisé afin de produire des pistes d'actions pour des méthodes renouvelées.

Une expérience Bottom up* à Saint-Etienne Vers un quartier créatif à St François

« L'enjeu est de faire dans un premier temps une fête de quartier populaire et participative, afin de réunir les gens du quartier. En effet, on est sur un quartier, le quartier Saint-François, qui est assez méconnu. Il est un peu excentré au-delà d'une sorte de boulevard urbain. Trois zones constituent ce quartier, avec différents types de population : la première concerne les nouveaux logements modernes au niveau de l'arrêt de tram Dalgabio, ensuite il y a les logements historiques concentrés entre la rue de la Richelandière et le versant nord de la colline villeboeuf et enfin le cœur historique du quartier autour de la place St François. L'idée est de valoriser le nom « Quartier culturel St François » comme une marque, un label, afin de rendre les habitants fiers de leur lieu de vie.

Nous ce que l'on aimerait, c'est mélanger toutes ces populations, tous ces citoyens et créer une coopération triangulaire entre les structures culturelles : il y a deux théâtres et un cinéma déjà assez identifiés qui sont dans un périmètre de 150 m les uns les autres. Ce que l'on voudrait c'est valoriser ça auprès des habitants du quartier et les faire agir, interagir, se retrouver, se reconnaître pour recréer une dynamique de cohésion auprès de ses habitants et d'attractivité auprès des autres stéphanois.es.

La coopération triangulaire c'est quoi ? Ça concerne des structures de quartier, les écoles, les structures d'éducation populaire évidemment, et il y en a plusieurs : amicale Michelet, le centre social de Monthieu, Emmaüs etc. Rajoutons un certain nombre de commerçants qui ont déjà répondu à l'appel pour cette année. L'école, les collèges sont importants parce que c'est vraiment là où on a là toute la diversité, on touche les enfants comme les parents. C'est vraiment cette coopération qu'on recherche par nos actions toute l'année. A ce réseau, il est nécessaire d'associer un troisième acteur, les collectivités.

Il y a vraiment une volonté de coconstruire des temps de parole et d'échanges via cette fête de quartier en fin d'année mais également des temps réguliers. »

Sylvain Pichon, co-direction le Méliès

Créée en 2020, la **Fabrique de la Transition** est un réseau de structures engagées sur le bassin de vie Stéphanois. Elle regroupe et coordonne aujourd'hui une vingtaine de structures (associations, coopératives) membres et mobilise une trentaine de partenaires. Ces projets sont variés sur leur taille, leur forme ou leur sujets et thématiques de travail afin de favoriser une diversité des points de vue et d'approches.

Le constat initial est celui d'un territoire doté d'une forte vitalité - hier comme aujourd'hui - en initiatives et en alternatives : associations, éducation populaire, solidarité, culture. Ces initiatives, nombreuses et indispensables, sont parfois fragilisées et manquent de reconnaissance. Aussi, La Fabrique de la Transition a pour objectif d'accompagner les initiatives existantes et de les renforcer en vue d'opérer une transition du territoire.





La coopération ne se décrète pas... elle se construit !

Les échanges ont montré une forte convergence autour d'une idée simple : les politiques publiques gagnent en pertinence lorsqu'elles s'appuient sur les connaissances, les expériences et les capacités d'action des acteurs présents sur le terrain.

Les acteurs locaux demandent ainsi à être reconnus comme une ressource essentielle pour comprendre les besoins du territoire, mobiliser les habitants et imaginer des réponses adaptées.

Les participants ne demandent pas seulement davantage de concertation ; ils souhaitent pouvoir contribuer durablement à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.

Premiers pas... Des pistes de transformation concrètes

Au-delà de la seule consultation, les participants ont exprimé l'ambition de dépasser les logiques de fonctionnement en silo* pour construire une culture de la coopération. Cela passe par un cadre dans lequel la collectivité et les acteurs locaux au sens large dialoguent pour construire des réponses aux besoins du territoire dans un esprit de confiance.

Car, et ceci est un constat majeur de la journée, la coopération ne se décrète pas : elle se construit. Coopérer demande du temps. Les participants ont rappelé qu'une coopération durable ne peut naître d'une succession de réunions ponctuelles ou de consultations limitées à un projet particulier. Elle suppose des relations suivies, une meilleure connaissance mutuelle et un investissement dans la durée. Lorsque les acteurs disposent d'espaces de dialogue stables, ils sont capables de construire ensemble des projets utiles et largement partagés.

Plusieurs propositions visent à améliorer l'interconnaissance entre les acteurs : création d'un annuaire ou d'une plateforme recensant les associations et leurs compétences, organisation régulière de rencontres dans les quartiers, développement de temps d'immersion réciproques entre collectivités et acteurs de terrain ou encore valorisation par une communication engagée des initiatives déjà existantes.

Les participants proposent également de renforcer les espaces permanents de dialogue. Ils évoquent la mise en place de référents de quartier, de commissions mixtes associant élus,

techniciens, habitants et associations, ainsi que des conseils consultatifs davantage ouverts à la diversité des acteurs.

La question des moyens financiers est également largement abordée.

Enfin, les participants insistent sur l'importance d'une meilleure redevabilité. Les démarches participatives gagneraient en crédibilité si les citoyens et les acteurs locaux étaient systématiquement informés des suites données à leurs contributions et associés aux différentes étapes de mise en œuvre des projets.

La suite ... Faire vivre une véritable « Maison commune »

Les prochaines étapes identifiées par les participants s'inscrivent dans le temps long : partager largement les enseignements de la journée, poursuivre les échanges à l'échelle des quartiers, approfondir les travaux par thématiques en vue d'une traduction concrète.

ON ÉVITE!

Les freins qui font tourner en rond

Des acteurs qui se connaissent trop peu.

Méconnaissance réciproque, reconnaissance insuffisante du rôle des associations, relations trop ponctuelles avec la collectivité : difficile, dans ces conditions, de construire la confiance nécessaire à une véritable coopération. Une communication insuffisante ou trop descendante peut également empêcher de partager clairement les objectifs poursuivis par chacun.

Des cadres qui compliquent parfois la coopération

Procédures administratives, temporalités institutionnelles, appels à projets : les modalités de fonctionnement peuvent entrer en contradiction avec le temps long nécessaire à la coopération. Les modes de financement sont également questionnés lorsqu'ils placent les structures en concurrence plutôt que de favoriser leurs complémentarités.



Une coopération sans moyens pour la faire vivre

Coopérer prend du temps. Cela suppose de l'animation, des espaces dédiés, des ressources humaines et financières dédiées. Ces moyens sont souvent insuffisants aujourd'hui.



ON ADOPTE!

Ce qui fait avancer ensemble

Face à ces constats, les participants ont largement convergé sur plusieurs conditions indispensables à une coopération durable.

Prendre le temps de construire la confiance

Elle naît de rencontres régulières, du respect mutuel et de la reconnaissance des compétences de chacun. Mieux connaître les acteurs du territoire, leurs missions mais aussi leurs contraintes permettent de dépasser les représentations et de construire des relations plus équilibrées.

Partager une vision commune

Les objectifs doivent être clairs dès le lancement d'une démarche et rester lisibles dans le temps. La coopération prend davantage de sens lorsqu'elle part des besoins réels des habitants et des quartiers

plutôt que d'objectifs définis uniquement dans un cadre institutionnel. Pour coopérer, chacun doit savoir pourquoi il est autour de la table, quelle place il occupe et jusqu'où peut aller sa contribution.

Des dispositifs lisibles, des règles connues de tous et une continuité dans le temps permettent de passer d'une succession de concertations à une véritable culture de la coopération.

“ Les réunions publiques ne doivent pas être des grandes messes où la parole n'est donnée que dans la partie Questions Réponses en fin de séance. ”

Jean Paul S.



Faire de la collectivité un facilitateur

La collectivité n'est pas seulement attendue comme organisatrice ou financeuse. Elle peut créer les conditions du dialogue, mettre les acteurs en relation, faciliter les coopérations, garantir la transparence des décisions et reconnaître le pouvoir d'agir de chacun.

MUR D'EXPRESSION COLLECTIF X

 Hall, Hôtel de Ville

Depuis plusieurs mois, la compagnie théâtrale Collectif X recueille la parole de Stéphanoises et de Stéphanois dans de nombreux quartiers de la ville. À partir de cette matière, le collectif imagine des happenings choraux et participatifs dans l'espace public, où les témoignages des habitants sont donnés à entendre.

Envies, attachements, désaccords, espoirs... les paroles des habitants se répondent, se complètent ou se contredisent, sans jamais s'affronter directement. La forme chorale permet ainsi de faire entendre, dans un même espace, toute la diversité des regards portés sur la ville et ses quartiers.

Le 27 juin, le Collectif X a investi le hall de l'Hôtel de Ville. Les voix des habitants y ont résonné, faisant vibrer leurs envies pour la Ville et leur regard sur l'avenir des quartiers.

Un portrait vibrant Stéphanois attachés à leur territoire !



Des jeux pour enfants créatifs, non standardisés

Le racisme. Plus de racisme. Moi je souffre du racisme à l'école.

Ecriture inclusive ?
Il est temps

Supprimer les graffitis, ou faire une rue aux graffitis comme dans certaines villes

Plus d'eau en ville !
Des fontaines, des piscines

Avoir 50% de noms de rues féminins, je préférerais rendre hommage à une personnalité stéphanoise qui a beaucoup œuvré pour les droits des femmes et pour l'environnement. Savez-vous qui elle est ?

Créer de la curiosité pour des balades en centre-ville, des trésors cachés, des fun fact sur le patrimoine, etc.

La végétalisation pensée comme un havre de vie et non comme un agrément



Donner envie aux jeunes de rester sur Saint-Etienne et ne pas la quitter



Celui qui vient au centre-ville, doit pouvoir le faire facilement



LES POUBELLES SUR
LES PLACES VOITURES
PAYANTES PAS SUR LE
TROTTOIR

J'ai aucune remarque,
en ce qui me concerne
tout va bien

Des espaces pour
la marche...il n'y a pas
que le vélo dans la vie

Des plantes
grimpantes pour
végétaliser
les façades.

Meilleur accès à
certains services publics
sans obligation de
smartphone...Je veux
des guichets !!!

Ombrager les places
avec des structures
éphémères

Toitures des
bâtiments publics
à peindre en blanc.



DES ARBRES !!

Les décharges
publiques dans
la rue, ça suffit !

Des zones 100%
piétonnes, il n'y a pas
que le vélo dans la vie !

Les verts
en ligue I

Lutte contre l'incivisme
généralisé dont la ville
souffre beaucoup

Se rappeler que
nous sommes encore
nombreux à aimer
vivre en centre-ville

Des espaces publics
sécurisés pour les
femmes

Des ressourceries
dans toutes les
déchetteries

Saint-Étienne ville
"culture design" ? faire
un parcours avec du
design à travers la ville.

Plus d'implication
dans les quartiers

Je suis un immigré, je suis
là pour travailler, je suis là
depuis un an et demi, et j'ai
aucune remarque. En ce qui me
concerne tout va bien

Conserver
des friches
ensauvagées

Je viens d'arriver sur
Saint-Étienne, je ne compte
pas bouger. C'est une belle ville
j'espère qu'elle va continuer
à s'améliorer.

La parole de
l'enfant n'est
pas écoutée.

Des squares avec des jeux
pour enfants créatifs et
non standardisés.

Agir contre le sentiment
d'insécurité. Des fois on
fantasme et il n'y a rien,
comprendre pourquoi on a
ce sentiment.





10 H 45

11 H

12 H 15

13 H

14 H

15 H

16 H

17 H

18 H

FAUT-IL EN FINIR AVEC LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ? OU LES TROIS VIES DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ?

✱ Conférence animée par Marion Lang
📍 Hall, Hôtel de Ville



Marion Lang, Docteur en science politique *Laboratoire Triangle, Université Jean Monnet, Saint-Étienne*

Thèmes de recherche

Sociologie politique : participation et citoyenneté, associations, mouvement des Gilets Jaunes, quartiers populaires

Sociologie de l'action publique : dispositifs participatifs, politiques urbaines, politiques culturelles, logement social

Rapports sociaux de domination : classe, genre, race, âge

Analyse comparée du politique

La démocratie participative telle qu'elle existe : un modèle à réinventer plutôt qu'à abandonner

Marion Lang interroge un paradoxe devenu central : alors que les dispositifs de participation citoyenne se sont multipliés depuis plusieurs décennies (conseils de quartier, budgets participatifs, conventions citoyennes, concertations...), leur capacité à transformer réellement l'action publique et à prendre en compte les aspirations des habitants est régulièrement mise en cause. Les limites des dispositifs actuels nourrissent une forme de désengagement.

Pour comprendre cette critique, Marion Lang rappelle que la démocratie participative est née dans les années 1960-1980, dans un contexte d'émergence des luttes urbaines, dans les quartiers populaires, en réponse aux méga projets d'aménagement des territoires. À l'origine, il s'agissait d'une revendication politique portée par des habitants, des militants, des élus ou des professionnels souhaitant donner davantage de pouvoir aux citoyens dans les décisions publiques.

Au fil du temps, cette dynamique s'est progressivement institutionnalisée : les démarches participatives sont devenues des procédures organisées par les collectivités, souvent encadrées juridiquement et confiées à des professionnels de la participation. La multiplication des dispositifs donne une impression de patchwork, ceux-ci s'empilant sans connexion entre eux.

Une déconnexion s'opère entre la démocratie participative qui est une revendication, celle d'approfondir l'initiative citoyenne, de la participation publique, qui désigne l'ensemble des dispositifs participatifs adoptés par les autorités publiques.

Marion Lang identifie ensuite plusieurs limites récurrentes des démarches participatives actuelles.

La première concerne leur faible influence sur la décision publique. Les habitants sont régulièrement consultés mais peinent à percevoir l'impact concret de leurs contributions. Lorsque les échanges ne débouchent pas sur des décisions visibles ou expliquées, la confiance dans les dispositifs s'affaiblit.

La deuxième limite tient au pilotage des démarches. Les collectivités conservent généralement la maîtrise des règles du jeu : elles déterminent les sujets ouverts à la participation, les publics concernés et les modalités de consultation. À cela s'ajoute le développement d'une professionnalisation de la participation, où certaines démarches peuvent être standardisées et répondre davantage à des contraintes de prestation qu'à une véritable ambition démocratique.

La troisième difficulté réside dans la prise en compte des préoccupations des habitants. Les dispositifs sont souvent conçus à partir des priorités institutionnelles, laissant moins de place aux sujets que les citoyens souhaitent eux-mêmes mettre à l'agenda. Les questions conflictuelles ou sensibles trouvent alors difficilement leur place dans les espaces de participation.

Enfin, la conférencière souligne la faiblesse de la participation elle-même. Malgré la diversité des dispositifs proposés, voire une injonction à participer, les participants restent peu nombreux et appartiennent majoritairement aux catégories les plus diplômées et les plus engagées. Les publics les plus éloignés de la vie publique demeurent largement sous-représentés.

Face à ces constats, Marion Lang ne plaide pas pour l'abandon de la démocratie participative. Au contraire, elle invite à repenser ses ambitions.

La première piste consiste à clarifier le niveau réel de participation recherché. L'échelle de la participation d'Arnstein * présente plusieurs degrés de participation : informer, consulter, coconstruire ou partager une partie du pouvoir de décision. Elle montre que si on ne monte pas l'échelle, on agit peu pour la démocratie.

Cette clarification est indispensable pour instaurer une relation de confiance avec les citoyens et éviter les malentendus sur le rôle des dispositifs.

La seconde proposition est de dépasser la logique d'addition des dispositifs pour construire de véritables écosystèmes démocratiques. L'enjeu n'est plus seulement de multiplier les outils de participation, mais d'organiser leur articulation avec les institutions représentatives, les initiatives citoyennes, les associations et les formes de mobilisation collective. Une démocratie locale vivante repose ainsi sur la complémentarité entre ces différents espaces d'expression et d'action.

“ Permettre d'être plus facilement dirigé vers les bonnes personnes, lorsqu'on veut transmettre nos idées, ou nos connaissances. ”

Emilie S.



QUESTIONS / RÉPONSES : CE QU'IL S'EST DIT AVEC LE PUBLIC

Quelle pérennité des dispositifs participatifs ?

Il est difficile de garantir la pérennité des dispositifs, car leur fonctionnement dépend fortement de la volonté politique des élus. Même lorsqu'un dispositif est maintenu, son objectif, ses règles ou la place réellement accordée aux citoyens peuvent être profondément modifiés.

L'exemple du budget participatif de Porto Alegre* (Brésil), souvent présenté comme un modèle, a fonctionné pendant deux mandats avant d'être fortement réduit lors d'un changement de majorité politique.

Qu'entendez-vous par professionnalisation de la démocratie participative ?

Il ne s'agit pas de grands cabinets internationaux mais principalement de bureaux d'études spécialisés. Les collectivités ne disposent souvent pas des compétences en interne et passent donc des marchés publics, une logique qui favorise des prestations standardisées et reproductibles, parfois au détriment de démarches adaptées aux réalités locales.

Quel rôle peuvent jouer les citoyens face aux institutions ?

Il faut dépasser une participation uniquement individuelle et renforcer les capacités d'organisation des communautés.

Pistes proposées :

- Transférer davantage de pouvoir de décision aux collectifs locaux.
- S'appuyer sur des habitants jouant un rôle de relais ou d'« ambassadeurs » dans leur quartier.
- Penser la démocratie participative comme un réseau d'initiatives complémentaires plutôt que comme une succession de dispositifs institutionnels.

Vous parlez de désillusion mais existe-t-il des nouvelles formes de participation positives ?

La participation ne se limite pas aux dispositifs institutionnels. Il est important de considérer la démocratie comme un écosystème, où les pratiques démocratiques se développent également dans les associations, les collectifs et d'autres espaces de la société civile.

Que pensez-vous du tirage au sort pour assurer la représentativité des instances ?

Le tirage au sort est intéressant en théorie mais, vigilance, il présente plusieurs limites :

Il ne garantit pas que les personnes tirées au sort accepteront de participer

Il reste fondé sur une logique de participation individuelle

Les collectivités disposent encore de peu de cadre juridique pour indemniser les participants.

Quel est le pouvoir réel accordé aux citoyens ?

La principale faiblesse des dispositifs actuels réside dans le fait qu'ils produisent souvent de la consultation plutôt que de la codécision. Lorsque la participation ne débouche pas sur des décisions concrètes, elle peut produire l'effet inverse de celui recherché : frustration, désillusion et perte de confiance envers les institutions.

La Convention citoyenne pour le climat est souvent mentionnée comme illustration de cette difficulté à transformer la parole citoyenne en décisions effectives.



10 H

11 H

12 H

13 H

14 H

15 H

16 H

17 H

18 H

ASSEMBLÉE « REFAIRE COMMUNE » QUELLES ALLIANCES ENTRE LES STRUCTURES D'ÉDUCATION POPULAIRE ET LA COLLECTIVITÉ



✱ Débat animé par l'équipe du Crefad Loire
📍 Hôtel de Ville

POURQUOI ON EN PARLE ?



Centres sociaux, amicales laïques, MJC, collectifs... Les associations d'éducation populaire sont nombreuses dans la ville. Elles accueillent, accompagnent, créent du lien, mais elles sont aussi des lieux où l'on débat, où l'on apprend à s'émanciper et à agir collectivement.

Dans ce cadre, quelle relation construire avec la municipalité ? Partenaire, financeur, facilitateur... jusqu'où ? Et comment préserver l'autonomie associative dans ce contexte ?

Quatre tables mettent en débat la nature de la relation entre la Ville et les associations.

Le Crefad Loire est une association d'éducation populaire basée à Saint-Étienne. Elle vise la transformation sociale par l'émancipation, l'autonomie de pensée et l'action des individus, des collectifs et des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans une démarche pluridisciplinaire et multi acteurs, elle forme et accompagne les projets d'un public jeune, associations et collectif d'habitants.

Table 1 : Comment penser/panser les espaces où se nouent les relations entre les associations et la municipalité ?

Les participants considèrent les associations d'éducation populaire comme des acteurs essentiels de la démocratie locale. Au-delà de leur rôle d'opérateurs d'activités (accueil de loisir, périscolaire, etc.) elles sont aussi des lieux d'émancipation, de participation citoyenne et d'expression collective.

Si l'existence d'instances de dialogue comme le Conseil consultatif de l'éducation populaire est jugée positivement, leur fonctionnement apparaît aujourd'hui insuffisant. Les participants souhaitent des espaces de dialogue plus ouverts et créatifs, plus représentatifs et surtout davantage suivis d'effets.

Plus que la création de nouvelles instances, ils insistent sur la nécessité de créer des passerelles entre celles qui existent déjà et de garantir un véritable retour sur les propositions formulées.

Les associations revendiquent un droit à proposer, construire, mais aussi interpellier et exprimer des désaccords sans fragiliser leur relation avec la collectivité.

Il est souhaitable qu'un travail d'enquête soit effectuée avec les services et les services pour recenser ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins dans l'accompagnement de la Ville. Une charte d'engagement réciproque Ville-structures identifiées comme relevant de l'éducation populaire, qui prendrait la forme d'un document opposable, pourrait être mise à l'étude.

« Permettre aux instances de faire émerger et de mettre en débat les divergences ; organiser une concertation régulière et relier les différents lieux de débat »



“ Faire une convention citoyenne sur un sujet qui intéresse toute la ville. La piétonisation pour développer les pistes cyclables, ce serait pas mal... ”
Gilles C.



Table 2 : Quelles relations imaginer autour du financement des associations ?

Idée : pourquoi ne pas lancer un appel à projet pour financer la coopération entre structures et dépasser les logiques concurrentielles ?

Les échanges mettent en évidence une tension permanente entre le soutien apporté par la collectivité et l'indépendance nécessaire des associations.

Les participants soulignent la complexité croissante des demandes de subvention, la multiplication des appels à projets et des procédures administratives, ainsi que l'instabilité des financements. Cette évolution mobilise une part importante de l'énergie des associations au détriment de leurs projets associatifs, avec à la clé une perte de sens et une lassitude.

Plusieurs pistes d'amélioration émergent :

- Privilégier des financements pluriannuels offrant davantage de visibilité
- Garantir un socle de financement du fonctionnement, les appels à projets restant réservés à l'innovation et aux expérimentations
- Rendre les critères d'attribution des subventions plus transparents et éventuellement les coconstruire

Les participants rappellent également que les associations doivent pouvoir conserver leur capacité d'interpellation et d'innovation sans être réduites au rôle de prestataires de services.

Table 4 : L'éducation populaire à Saint-Étienne : qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce que ce n'est pas ?

Les discussions consacrées à la définition de l'éducation populaire montrent un consensus fort : elle ne se limite ni à l'animation socioculturelle ni aux seules structures historiques qui la portent.

Elle est décrite comme une démarche visant à permettre à chacun de comprendre son environnement, de développer son pouvoir d'agir et de participer à la vie démocratique. Elle repose sur la transmission des savoirs, la coopération, le débat et l'action collective.

Les participants rappellent également que l'éducation populaire s'exerce dans de nombreux espaces : associations, quartiers, culture, sport, école, syndicats ou encore initiatives citoyennes. Elle suppose une ouverture permanente aux habitants et une capacité à faire émerger une parole collective, y compris lorsqu'elle est critique à l'égard des politiques publiques.

Enfin, plusieurs interventions alertent sur le risque de voir les structures d'éducation populaire perdre progressivement cette vocation d'émancipation au profit d'une logique de prestation de services. Préserver leur autonomie apparaît donc comme une condition indispensable à leur contribution démocratique.

Table 3 : L'accès aux locaux associatifs

La question des locaux dépasse largement les aspects matériels. Pour les participants, disposer d'un lieu constitue une condition essentielle pour accueillir des habitants, développer des projets et faire vivre le tissu associatif dans les quartiers.

Les situations apparaissent aujourd'hui très disparates selon les associations : modalités de mise à disposition différentes, équipements inégaux, conventions peu lisibles et bâtiments parfois très dégradés.

Les échanges conduisent à plusieurs constats partagés :

- Engager un vaste programme de rénovation des locaux municipaux accueillant des associations ;
- Clarifier les règles de mise à disposition afin de garantir davantage d'équité ;
- Créer une instance mixte Ville-associations chargée des questions relatives aux locaux (attributions, entretien, travaux, conventions) ;
- Reconnaître le rôle des équipements associatifs comme véritables lieux de proximité et de participation citoyenne.

« Les associations hébergées gratuitement par la ville sont-elles chez elles ? Ont-elles des obligations ou des formes de redevabilité du fait de cette situation ou sont-elles souveraines dans leurs décisions concernant leurs locaux ? »

« Nous on se dit : imaginons avec la population le cadre de vie, localement et on verra bien vers quoi ça mène ! On essaie de relancer ce défi. On va relancer les forums citoyens, on va reprogrammer du cinéma dans le quartier, des projections qui seront accompagnées de débats ou d'animations, et puis on va essayer de proposer un café philo, littéraire et scientifique... »



10 H

11 H

12 H

13 H

14 H

15 H

16 H

17 H

18 H

JEU PLACE AU DESIGN

✳ Jeu conçu par Manon Freulon, designer diplômée de l'ESADSE avec Nathalie Arnould - Mission Design management Ville de Saint-Étienne. Illustration Mathias Padlewski.

📍 Hall, Hôtel de Ville

Place au design propose aux joueurs de se mettre dans la peau d'un designer et d'imaginer des solutions pour améliorer une place de quartier. « Place au design » par l'aménagement fictif d'une place et de son mobilier, permet de questionner nos façons de vivre en société dans l'espace public.

Ici, pas de projet réaliste ni de solution déjà vue : l'exercice invite à libérer l'imagination, expérimenter et découvrir, le temps d'un atelier, la démarche d'un designer.



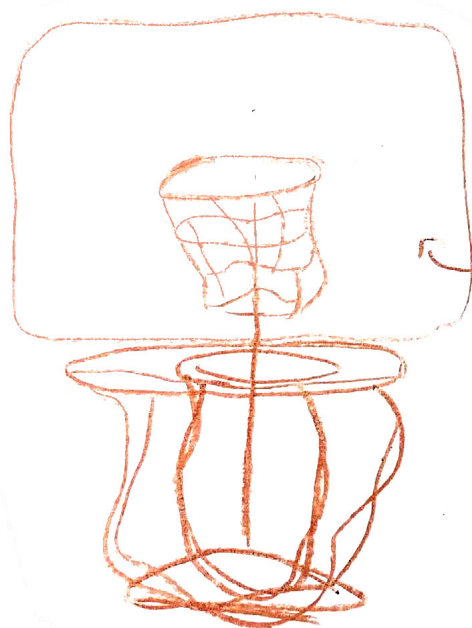
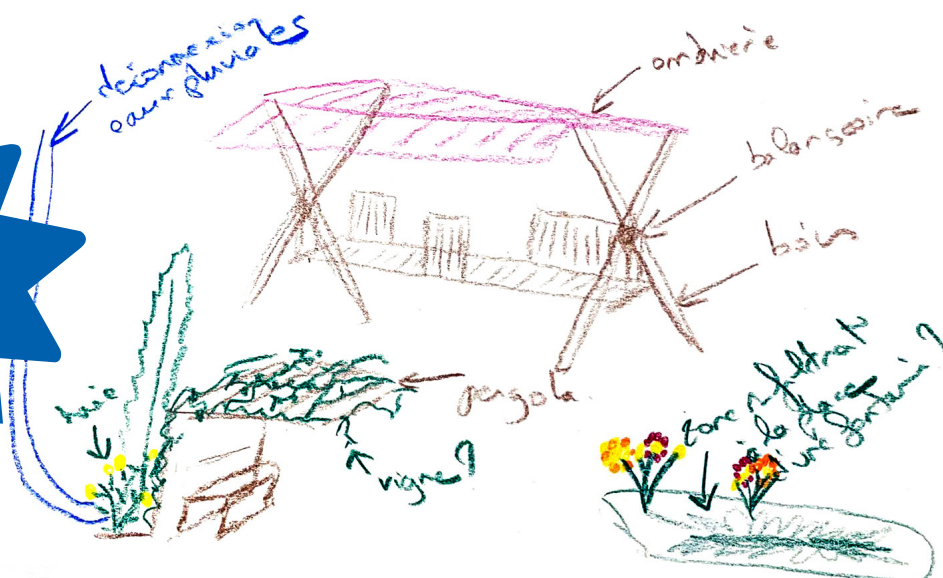
Les parties ont duré plus longtemps que nous l'imaginions, car à chaque fois des discussions autour de questions sociétales ont émergé. Le jeu a aussi amené des collaborations entre des joueur·euses qui ne se connaissaient pas.

Nous avons parlé de la récupération d'eau de pluie, de toilettes sèches, de végétaliser des espaces piétons, de proposer des espaces pour les adolescent·es, d'avoir des commerces qui coexistent dans un même lieu, etc.

- Manon Freulon

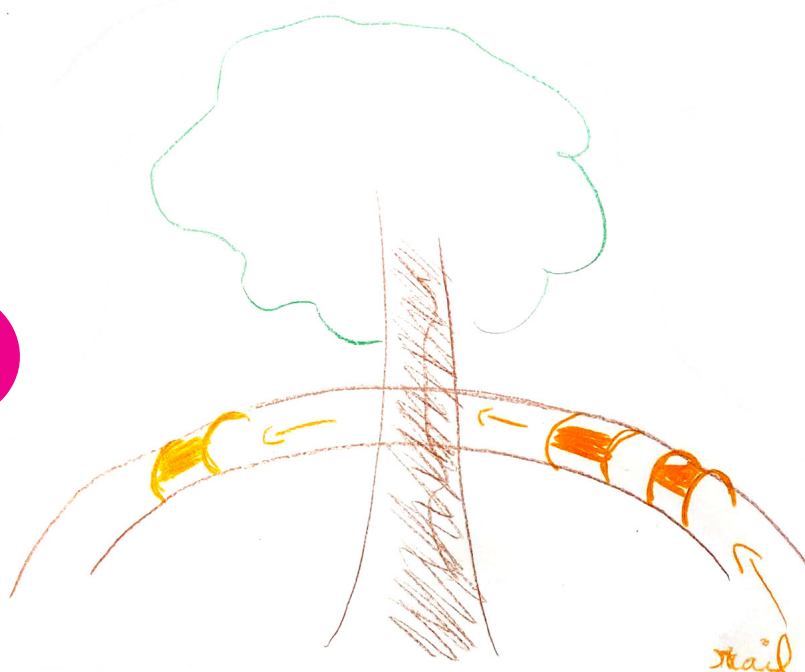
TERRAIN D'IMAGINATION

Un banc à balancelle avec des assises qui se regardent pour discuter, et un système de récupération de l'eau pluviale grâce au mobilier pour arroser la végétation.



Une poubelle panier de basket pour inciter les habitant·es à jeter leur poubelle.

Des assises sur rails qui pourraient suivre la courbe du soleil pour rester à l'ombre.





10 H

11 H

12 H

13 H

14 H 30

15 H

16 H

17 H

18 H

TABLE RONDE « PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES »

📍 Salle 119, Hôtel de Ville



Participants :

- M. Julien Ouguergouz, adjoint chargé du renouvellement démocratique ;
- Mme Julie Tokhi, première adjointe au maire de Saint-Étienne
- M. Rémi Seux, délégué du préfet en charge de la politique de la ville
- M. Fabien Bressan, directeur chez Labo Cités - centre de ressources politique de la ville
- M. Philippe Banc, conseiller municipal délégué à la politique de la ville, à la rénovation Urbaine et à la proximité.



Une participation citoyenne à réinventer

Près de cinquante ans après la création de la politique de la ville, le constat demeure celui d'une participation encore faible des habitants des quartiers prioritaires aux décisions publiques. Ceux-ci restent les plus exposés aux difficultés d'accès aux soins, à l'emploi, aux études et aux services publics, ce qui alimente un sentiment d'injustice et de défiance envers les institutions. Si l'abstention y est généralement plus forte, les évolutions récentes montrent que les comportements électoraux sont plus nuancés qu'on ne le pense souvent.

Les conseils citoyens : un dispositif à renforcer

Créés par la loi Lamy de 2014, les conseils citoyens ont vocation à associer les habitants à la co-construction de la politique de la ville. Leur légitimité est reconnue, mais leur efficacité reste limitée par une utilité et une visibilité parfois peu perceptible pour les habitants, un investissement variable selon les territoires et un faible niveau d'obligation de consultation.

Clarifier le rôle des conseils de quartier et des conseils citoyens

Les échanges rappellent la différence entre les conseils de quartier, ouverts à l'ensemble des habitants avec un rôle perçu comme principalement consultatif, et les conseils citoyens, réservés aux quartiers prioritaires avec une ambition plus forte de participation aux décisions. Cette distinction demeure toutefois mal identifiée par les habitants et peut être source d'incompréhensions, et ce d'autant plus que les conseils citoyens bénéficient de moyens que les conseils de quartier n'ont pas toujours.

Retrouver une véritable logique de co-construction

Les intervenants soulignent que la politique de la ville s'est parfois éloignée de son ambition initiale en cherchant à imposer des solutions conçues par les institutions plutôt qu'avec les habitants. La question centrale n'est pas seulement celle des moyens mobilisés, mais surtout celle des méthodes de dialogue, et de la capacité des institutions à les faire vivre réellement.

S'appuyer sur les forces existantes

Les quartiers populaires disposent d'importantes richesses : un tissu associatif actif, des structures d'éducation populaire, des habitants fortement engagés et des relais essentiels, notamment les femmes qui jouent souvent le rôle d'intermédiaires. Ces dernières sont souvent invisibilisées dans le récit médiatique accolé au quartier populaire alors même qu'elles participent souvent intensément à l'animation des communautés.

Tous insistent sur la nécessité de développer des démarches d'« aller-vers », de reconnaître, sous toutes ces formes, l'expertise d'usage des habitants.

POURQUOI ON EN PARLE ?



La parole des habitants des quartiers populaires est souvent ignorée, dévaluée ou caricaturée dans le débat public alors même qu'il existe dans ces quartiers les outils institutionnels les plus puissants pour la collecter : création des conseils citoyens, obligation d'atelier de concertation dans la définition des contrats de ville, fond de participation des habitants, etc.

Ce paradoxe est d'autant plus marqué à Saint-Étienne, qui compte neuf quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

La question centrale posée est celle du désintérêt apparent pour la participation citoyenne dans ces quartiers et des solutions permettant de recréer une dynamique d'engagement.



QUESTIONS / RÉPONSES : CE QU'IL S'EST DIT AVEC LE PUBLIC

Les échanges avec la salle traduisent une attente forte de reconnaissance. Les habitants souhaitent que leurs propositions soient réellement prises en compte, être associés aux décisions, développer des réseaux d'entraide et agir davantage sur les enjeux concrets, notamment l'emploi. Beaucoup estiment que les dispositifs de participation ont parfois relevé davantage de la consultation sans véritable influence.

Redonner une place centrale aux habitants

Plusieurs interventions appellent à dépasser les approches uniquement techniques pour faire des conseils de quartier ou citoyens de véritables espaces de débat et d'initiative citoyenne. Cela suppose de clarifier les rôles respectifs des élus, des services municipaux et des habitants, tout en préservant l'autonomie des instances de participation. Monsieur Bressan insiste également sur la nécessité de replacer les besoins quotidiens des habitants – propreté, sécurité, accès aux services, emploi – au cœur des politiques publiques.

Des démarches de proximité pour restaurer la confiance

Les démarches de terrain multi acteurs, associant élus, services municipaux, écoles, associations et habitants apparaissent comme essentielles. Face à une défiance croissante envers les institutions, notamment observée dans les établissements scolaires avec une forme de colère qui s'exprime jusque dans les conseils d'école, le développement d'actions de proximité et de médiation est présenté comme une condition indispensable au rétablissement de la confiance.

Renforcer la représentativité

La participation citoyenne ne pourra se développer que si les instances reflètent davantage la diversité des habitants. Les modalités de désignation, la qualité de l'information diffusée et la capacité à toucher de nouveaux publics constituent des leviers majeurs pour renforcer la confiance et l'engagement.

Déconstruire les représentations

Une frontière, pouvant être ressenti comme stigmatisante, peut s'opérer entre des techniciens administrant dans les quartiers des solutions toute faites et des habitants placés en situation de dépendance.

Les institutions doivent être en capacité de s'interroger sur leur fonctionnement et se focaliser sur une exigence de base : "Rien à propos de nous sans nous."

Qu'est-ce qu'un Conseil citoyen ?

Un conseil citoyen est un collectif associant habitants et acteurs locaux des quartiers prioritaires qui veulent participer aux projets d'amélioration de la vie de leur quartier. Créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les conseils citoyens contribuent au pilotage de la politique de la ville et sont associés aux projets des quartiers associés à la définition et à l'animation du contrat de ville..

Labo Cités

Labo Cités est un centre de ressources sur la politique de la ville en région Auvergne-Rhône-Alpes créée à Lyon en 1993.

Il anime un réseau d'acteurs et accompagne les professionnels et les collectivités intervenant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville sur des sujets comme la participation citoyenne dans les quartiers politique de la ville, l'égalité et la lutte contre les discriminations, les transitions écologiques et sociales, etc.

Qu'est-ce qu'un délégué du préfet ?

Le délégué du préfet coordonne, sous l'autorité du préfet ou du sous-préfet en charge de la politique de la ville, l'action des services de l'État au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville. Il est l'interlocuteur quotidien des acteurs, partenaires locaux et habitants dans l'animation du contrat de ville.

BUDGET PARTICIPATIF ET CONVENTION CITOYENNE : COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



✨ Conférence animée par Djamel Tayakout, Mission démocratie locale
 - Ville de Saint- Étienne
 📍 Hall, Hôtel de Ville

POURQUOI ON EN PARLE ?



Budget participatif et conventions citoyennes : deux outils complémentaires pour associer les habitants aux décisions publiques. L'un permet aux habitants de proposer et de choisir directement des projets ; l'autre mise sur la délibération collective. Le budget participatif donne directement prise sur des projets concrets, la convention citoyenne donne du temps et des moyens à un groupe de citoyens pour éclairer une politique publique complexe.

Encore jamais expérimentés à Saint-Étienne, ces outils méritent d'être décryptés pour le public présent.

Budget participatif : quand les habitants décident d'une partie des dépenses de leur ville

Le budget participatif permet aux habitants de proposer et choisir des projets d'intérêt général financés par une partie du budget d'investissement de la collectivité. Si son fonctionnement peut varier. Il suit néanmoins généralement quatre étapes :

- Dépôt des idées par des habitants : tout le monde peut proposer une idée
- Si l'idée répond aux critères, la Ville étudie la faisabilité (technique, financière, etc.) du futur projet
- Les habitants votent : la ville informe la population des projets en lice et met en place des urnes dans toute la ville pour un vote ouvert à toutes et tous
- Sélection des projets puis réalisation des projets retenus

Ce dispositif a plusieurs finalités :

- améliorer la qualité du cadre de vie et de l'espace public
- faire émerger des idées nouvelles hors des radars de la municipalité
- renforcer le dialogue entre habitants et élus et développer une culture de la participation en priorisant les projets en fonction des souhaits des habitants.

Même si les projets financés concernent principalement des améliorations concrètes du quotidien, les réalisations peuvent être très variées, du petit équipement de proximité à un aménagement urbain conséquent.

Exemples piochés dans plusieurs villes françaises : réaménagement de jardins ou de placettes, transformation de toit d'immeuble en potagers, cour d'école végétalisée, tables de ping pong, bibliothèque de rue, etc.

Convention citoyenne, Quand les habitants réfléchissent ensemble aux futurs de leur territoire

La convention citoyenne répond à une logique différente mais complémentaire. Elle réunit pendant plusieurs mois un groupe de citoyens chargé d'approfondir une question complexe concernant l'avenir du territoire. Les participants disposent de temps pour comprendre les enjeux, entendre des experts, débattre entre eux et élaborer des propositions argumentées. Le processus s'achève par la remise d'un avis citoyen auquel les élus s'engagent à répondre de manière motivée. Ce type de démarche est particulièrement adapté aux sujets stratégiques ou de long terme : piétonnisation, végétalisation de la ville, adaptation au climat, impact des nouvelles technologies, etc.



QUESTIONS / RÉPONSES : CE QU'IL S'EST DIT AVEC LE PUBLIC



Les échanges avec le public ont fait apparaître plusieurs préoccupations récurrentes. Les participants se sont interrogés sur le fonctionnement concret des budgets participatifs, les montants financiers mobilisés, la captation éventuelle du budget par un public initié, la place des conseils de quartier dans l'animation de ces outils, ainsi que sur les moyens de toucher des habitants qui participent rarement aux dispositifs existants.

En réponse, il a été rappelé qu'il n'existe pas de modèle unique : chaque collectivité adapte ses dispositifs à son contexte et à ses objectifs. Le succès de ces dispositifs repose largement sur un accompagnement de proximité, une démarche d'« aller-vers » pour mobiliser de nouveaux publics et une combinaison de plusieurs formes de participation (réunions, ateliers, numérique, conseils de quartier, budget participatif, etc.) avec des passerelles lisibles pour les habitants.

ATELIER « CONCERTATION DES PROJETS URBAINS »

✨ Atelier animé par Caroline Lannoy, Directrice des projets urbains
 📍 Maison du Projet urbain



POURQUOI ON EN PARLE ?

Les projets urbains transforment durablement le cadre de vie, mais les concertations qui les accompagnent sont parfois difficiles à cerner pour les habitants. Entre le temps de la participation et celui, souvent beaucoup plus long, de la réalisation, le lien peut se distendre et donner le sentiment que les contributions restent sans suite. À cela s'ajoutent des projets parfois complexes, dont les contraintes et les marges de manœuvre sont peu lisibles pour le grand public.

Une série d'ateliers proposait donc de repartir de l'expérience des habitants pour interroger nos façons de concerter : comment comprendre la Ville, ses évolutions, et rendre la participation plus accessible

Trois ateliers et une visite de terrain

ATELIER 1 : CARTE POSTALE

« Chacun est amené à choisir une carte postale ancienne de Saint-Etienne. Cette ville a une histoire, elle est composée de lieux, places, carrefours, rues, gares, où les habitants et visiteurs se habitent. Lieux d'agrément ou de passage, ils sont le témoin de notre vie, comme des évolutions de la société »

L'atelier permet un échange autour de la mémoire collective qui façonne la Ville. Les échanges ont mis en lumière l'attachement des participants à des lieux emblématiques de la ville, leurs souvenirs, mais aussi les mutations importantes des quartiers et des usages au fil du temps.

ATELIER 2 : UN AUTRE QUE MOI

« Plusieurs profils en noir et blanc sont proposés : un groupe de jeunes, un monsieur en fauteuil, un sdf, un gars à casquette, 3 enfants qui jouent, une maman en vélo cargo avec 2 petits, un commerçant qui déballe sa marchandise, un ouvrier, des ambulanciers, deux jeunes femmes qui discutent sur un banc, un couple âgé, un touriste en bermuda qui prend des photos, une femme qui semble désespérée et captivée par son téléphone ... »

Ce second exercice invitait chacun à se mettre à la place d'autres usagers de l'espace public : enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, commerçants, habitants ou visiteurs. Toutes ces personnes fréquentent la ville, l'utilisent, se l'approprient, s'y sentent accueillies ou rejetées, à l'aise ou embarrassées, contraintes ou libres. Un constat : l'espace public est pour tous, à tous les âges, dans toutes les situations.

Cette approche a ainsi permis de rappeler que les projets urbains doivent répondre à une diversité de besoins et d'usages. Une concertation doit permettre un décentrement de la parole pour viser l'intérêt général.

ATELIER 3 : ET SI ON CONCERTAIT ?

« Autour de plusieurs grandes questions : Quelles sont les sujets ou lieux à porter à la concertation ? Comment vous imaginez participer à la concertation sur les espaces publics ? Quelle expérience vous avez déjà de la concertation sur les aménagements et les projets urbains ? les participants ont pu échanger de vive voix et partager leurs approches. »

Les participants ont souligné l'importance de pouvoir échanger aussi bien sur les grands projets que sur les aménagements du quotidien. Ils ont insisté sur la nécessité de mieux comprendre les contraintes qui pèsent sur les projets, tout en souhaitant être associés au plus tôt dans les processus d'élaboration.

VISITE DE TERRAIN ET ANALYSE DE SITE

« Un site d'expérimentation est choisi à proximité de la Maison des projets rue Louis Braille : la place de l'attache aux Bœufs »

L'objectif de cet atelier est double :

- faire prendre conscience des atouts et contraintes de l'espace public
- outiller les citoyens dans leur capacité à interagir avec la collectivité, exprimer leurs attentes, à porter un diagnostic et des projets concrets

La visite de terrain a permis de mettre en pratique cette démarche sur un espace public proche de la Maison du Projet. Les participants ont observé les qualités et les contraintes du site, identifié les besoins des usagers et imaginé, dans un exercice d'exploration, plusieurs pistes d'amélioration. Il s'agissait d'une simulation en situation qui a montré l'intérêt d'une observation sur place pour mieux comprendre les enjeux d'un aménagement.

ON ADOPTE !

“ Pourquoi ne pas créer des projets où les habitants mettraient la main à la pâte, par exemple des projets de végétalisation qui mêleraient des ateliers entre habitants et agents de la ville. ”

Pierre Charles R.



Associer les habitants dès les premières réflexions, avant que les projets ne soient entièrement définis



Maintenir le dialogue tout au long du projet, de sa conception jusqu'à sa réalisation, avec des restitutions régulières



Rendre les informations accessibles, en expliquant le plus simplement possible les projets, les règles d'urbanisme et les contraintes techniques ou financières



Développer des actions d'information et de formation à la concertation afin de permettre au plus grand nombre de participer de manière éclairée



Diversifier les formes de participation en allant à la rencontre des habitants (balades urbaines, présence dans les quartiers en pied d'immeuble, événements locaux, interventions auprès des écoles, outils numériques, personnes relais...)



Expérimenter des aménagements temporaires pour tester des usages avant des réalisations définitives



Accorder davantage d'attention aux projets « modestes » du quotidien, qui améliorent concrètement la qualité de vie, les articuler avec les « grands » projets d'aménagement



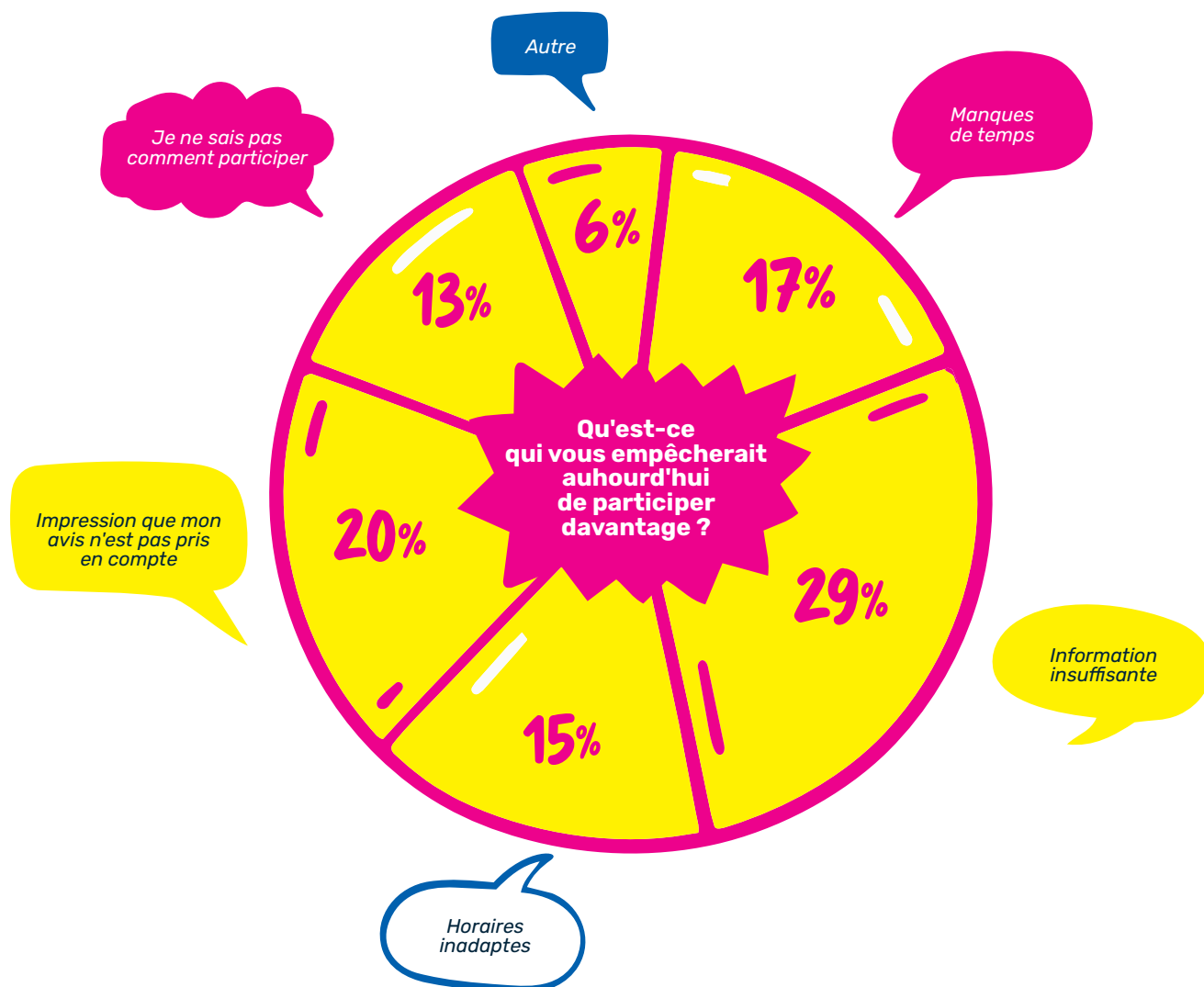
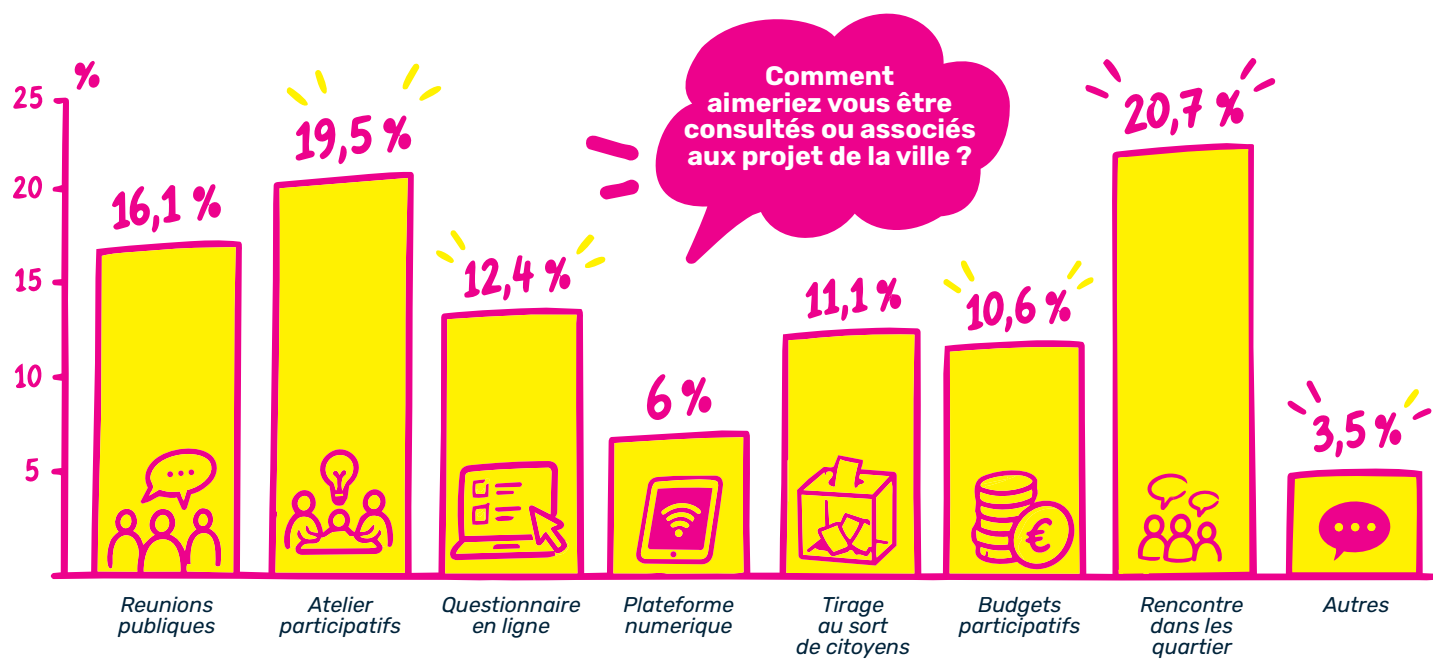
S'appuyer sur les connaissances et l'expertise d'usage des habitants, des étudiants et des acteurs locaux



Une concertation de qualité repose sur une information claire, et une réelle prise en compte des contributions des habitants



Se permettre de rêver, (commencer les projets sur l'imaginaire, et réattérir en croisant avec la faisabilité technique et financière).





LES FONDATIONS DE LA MAISON COMMUNE

CE QUE LA JOURNÉE DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE NOUS DIT DE LA PARTICIPATION DE DEMAIN

Les différents temps de la Journée du renouveau démocratique – conférences, tables rondes, ateliers thématiques et assemblée délibérative – portaient sur des objets variés : conseils de quartier, conseils citoyens, budget participatif, projets urbains ou encore participation des acteurs locaux. Pourtant, l'analyse croisée des contributions et de débats fait apparaître plusieurs préoccupations communes qui traversent chaque dispositif pris isolément.

Ces enseignements esquissent les conditions de réussite d'une démocratie locale renouvelée.

Clarifier le niveau de participation

La première attente exprimée tout au long de la journée concerne la clarification du rôle confié aux habitants et aux acteurs locaux dans la décision publique.

Les participants soulignent fréquemment que la participation ne peut se limiter à une consultation ponctuelle ou à une simple remontée d'informations. Ils souhaitent savoir, dès le lancement d'une démarche, quelle sera la place réellement accordée aux contributions citoyennes : s'agit-il d'informer, de consulter, de construire ensemble ou de partager une partie de la décision ? Il s'agit, pour chaque projet ou dispositif, de se situer sur l'échelle de la participation, d'annoncer les objectifs de la démarche de concertation, et, dans la mesure du possible, s'y tenir.

Cette interrogation traverse l'ensemble des ateliers. Elle est particulièrement présente dans les échanges sur les conseils de quartier, où les participants demandent que leurs mandats, leurs marges de manœuvre et leurs possibilités d'auto-saisine soient clairement définis. Elle apparaît également dans les réflexions sur les projets urbains, où plusieurs habitants ont le sentiment d'être consultés sur des projets déjà largement finalisés et souhaitent être associés beaucoup plus en amont afin de participer à la définition des enjeux.

Construire une participation représentative et ouverte vers les habitants

Un second enseignement majeur concerne la nécessité d'élargir les publics de la participation.

Dans pratiquement tous les ateliers, les participants constatent que les dispositifs mobilisent souvent les mêmes personnes et peinent à représenter la diversité des habitants. Cette situation nourrit le risque d'entre-soi et interroge la légitimité des instances participatives. Par ailleurs l'aisance de ces participants rompus à la prise de parole et à l'expression de leurs avis, peut s'avérer intimidante pour les publics moins outillés.

Les échanges convergent vers une même exigence : il ne suffit plus d'ouvrir des espaces de participation, il faut aller vers les habitants.

Cette logique d'« aller-vers » revient de manière récurrente dans les travaux sur les conseils de quartier, dans la table ronde consacrée aux quartiers prioritaires, dans les réflexions sur le budget participatif comme dans les ateliers consacrés aux projets urbains. Les propositions sont nombreuses : rencontres dans les espaces publics, interventions dans les écoles, présence lors des fêtes de quartier, travail avec les centres sociaux, porte-à-porte, recours à des habitants-relais ou encore développement de formats hybrides, créatifs et innovants.

La représentativité est également abordée sous l'angle de la composition des instances. Plusieurs contributions évoquent l'intérêt de diversifier les modes de désignation, notamment par le tirage au sort, afin de mieux refléter la mixité sociale, générationnelle et territoriale des habitants.

Au-delà des seuls habitants, plusieurs ateliers soulignent également l'intérêt d'associer les usagers des quartiers, les associations, les commerçants ou encore les structures locales lorsque les sujets les concernent directement.

Une exigence de redevabilité comme condition de la confiance

L'une des demandes les plus constantes exprimées au cours de la journée concerne le suivi des propositions formulées par les habitants.

De nombreux participants expliquent que la frustration naît moins du refus éventuel d'une proposition que de l'absence de réponse. Les habitants souhaitent connaître les suites données à leurs contributions, comprendre les décisions et disposer d'un retour clair lorsque leurs propositions ne peuvent être retenues.

Les participants attendent ainsi une démarche formalisée de redevabilité : savoir quelles propositions ont été transmises, à qui, dans quels délais elles seront étudiées, quelles décisions ont été prises et pour quelles raisons.

MIEUX ROULER ENSEMBLE

LES PRINCIPES POUR DES CONSULTATIONS LOCALES ET UNE PARTICIPATION CITOYENNE QUI AVANCENT

DES TERRITOIRES PLUS VIVANTS, PLUS SOLIDAIRES !

1

CLARIFIER LE NIVEAU DE PARTICIPATION CITOYENNE

Etre clair dès le départ sur les objectifs, le degré d'implication possible et l'influence réelle des contributions.



2

ALLER VERS ET INCLUSION DES PUBLICS

Aller à la rencontre de tous les publics, lever les barrières, adapter les formats pour que chacun puisse participer.



3

TRANSPARENCE DE L'INFORMATION ET REDEVABILITÉ

Partager les informations de manière claire et accessible et rendre compte des décisions et de leur impact.



4

LIEN AVEC LES SERVICES QUI DEVIENNENT FACILITATEURS

Travailler avec des services à l'écoute qui accompagnent, soutiennent et facilitent la participation.



5

RECOURS À L'EXPERTISE

S'appuyer sur des expertises croisées (techniques, d'usage, citoyennes...) pour éclairer les décisions et enrichir les solutions.



6

FLUIDITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE PARTICIPATION ET OUTILS

Assurer une continuité entre information, consultation, concertation et co-construction, en choisissant les bons outils au bon moment.



CHAQUE COUP DE PÉDALE COMPTE !

ENSEMBLE, FAISONS ROUTE VERS DES DÉCISIONS PLUS JUSTES ET DURABLES !





Reconnaître et articuler les différentes formes d'expertise

Les habitants rappellent la pertinence de leur expertise d'usage, fondée sur leur expérience quotidienne. Les associations et les acteurs locaux mettent en avant leur connaissance des publics et du territoire. Les techniciens des services municipaux sont garants quant à eux des expertises techniques, réglementaires ou financières nécessaires à la bonne réalisation des projets. Le recours aux experts pour éclairer de façon indépendante une question complexe est également plébiscité.

L'enjeu n'est donc pas d'opposer ces différentes expertises mais de les faire dialoguer.

Cette exigence est particulièrement vive auprès des conseillers de quartier qui soulignent avec force l'importance d'associer les services municipaux afin de construire des propositions réalistes. L'enjeu ici de trouver le bon équilibre afin de préserver la capacité d'initiative des habitants.

Plusieurs participants évoquent enfin la nécessité de rendre les informations plus accessibles et de développer des temps de formation afin de permettre à chacun de participer dans de meilleures conditions.

Développer une véritable culture de la coopération

Au fil des ateliers apparaît une conviction largement partagée : la qualité de la démocratie locale dépend moins de la multiplication des dispositifs que de la capacité des acteurs à coopérer.

Les échanges montrent que cette coopération doit se construire à plusieurs niveaux : entre habitants, associations, acteurs économiques, services municipaux, élus, institutions partenaires et collectivités.

Les témoignages des acteurs locaux illustrent cette idée en montrant que les projets les plus riches reposent sur des alliances entre plusieurs structures, chacune apportant ses compétences, son réseau ou sa connaissance du territoire.

Les participants rappellent toutefois que la coopération ne se décrète pas.. elle se construit ! Elle suppose des espaces de dialogue déployés dans le temps, des méthodes d'animation adaptées, une relation de confiance.

Dans cette perspective, la municipalité est attendue avant tout comme facilitatrice, capable de mettre en relation les acteurs, d'animer les coopérations et de créer les conditions d'un travail collectif durable. Elle garantit un cadre propice à la participation, les habitants et les acteurs s'emparent et prennent des initiatives.

Décloisonner les dispositifs pour construire un écosystème démocratique

Les travaux de la journée mettent en évidence une dernière attente : dépasser le fonctionnement en silos.

Les participants soulignent que les conseils de quartier, conseils citoyens, budgets participatifs, concertations sur les projets urbains ou démarches portées par les acteurs locaux fonctionnent encore trop souvent de manière indépendante, sans articulation pensée, ni passerelles.

Les habitants expriment le besoin de mieux comprendre les rôles respectifs de chaque dispositif et souhaitent que ceux-ci puissent se compléter plutôt que se juxtaposer.

Au-delà de chaque dispositif, c'est donc une véritable vision d'ensemble de la démocratie locale qui est attendue. Les différentes formes de participation gagneraient à être pensées comme les composantes d'un même écosystème démocratique, capable d'offrir aux habitants plusieurs portes d'entrée dans la selon les sujets, la disponibilité de chacun et les niveaux d'engagement souhaités.



En quelques mots ...

Les participants n'expriment pas une demande de multiplication des instances mais une attente forte concernant leur fonctionnement : clarification des rôles, partage plus explicite du pouvoir, ouverture à une plus grande diversité de participants, reconnaissance des différentes formes d'expertise, coopération renforcée entre les acteurs, meilleure articulation entre les dispositifs et engagement de la collectivité à rendre compte des suites données aux contributions.



10 H

11 H 30

12 H 30

13 H

14 H

15 H

16 H

17 H

18 H



DES JEUNES REPORTERS DERRIÈRE LES MICROS



Ici, le débat change de format. Des jeunes du Conseil consultatif de la jeunesse et des adhérents de la MJC des Tilleuls prennent le micro et interpellent directement les élus. Questions libres, expériences, attentes : la radio devient un espace de dialogue où les points de vue se croisent spontanément

Et l'expérience ne s'arrête pas là. De jeunes reporters de Radio Deuxième Chaîne réalisent leur propre podcast et posent leur regard sur la journée. Une autre façon de participer !



**DIO PART EN LIVE ...
DIRECTION LA MAISON
COMMUNE !**



**JOURNÉE
DU RENOUVEAU
DÉMOCRATIQUE :
QU'EN PENSENT
LES STÉPHANOIS ?**



GLOSSAIRE



Abaque de Regnier

Cette technique, développée en France par François Régnier, au début des années 1970, repose sur un système de votes colorés.

Elle présente plusieurs avantages : l'utilisation des votes colorés évite les malentendus du langage naturel. Avec cette technique, il n'est pas possible de forcer le consensus là où il n'existe pas. Les controverses deviennent compréhensibles et libèrent l'intelligence collective.

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas d'accord du tout

Bottom up

Expérience qui désigne un projet né de l'initiative spontanée des acteurs de terrain (artistes, habitants, artisans, associations) qui réinvestissent des friches ou un espace à réinventer, avant qu'une institution publique ne vienne éventuellement structurer ou soutenir le mouvement.

CME

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est un lieu d'échanges entre des enfants issus d'écoles stéphanoises et les élus.

Il constitue un lieu vivant d'apprentissage de la citoyenneté et de la vie démocratique, complémentaire des actions menées en milieu scolaire.

Démocratie locale

La démocratie locale désigne l'ensemble des moyens qui permettent aux habitants de prendre part à la vie locale de leur territoire, au-delà du seul temps de l'élection. Elle crée des espaces de dialogue entre citoyens, élus et acteurs locaux pour partager les expériences de chacun, en tirer des propositions pour éclairer l'action publique.

Budget participatif de Porto Alegre

Le budget participatif de Porto Alegre, mis en place en 1989 au Brésil, est la première et la plus célèbre expérience internationale permettant aux habitants de décider directement de l'affectation d'une partie des investissements de leur ville.

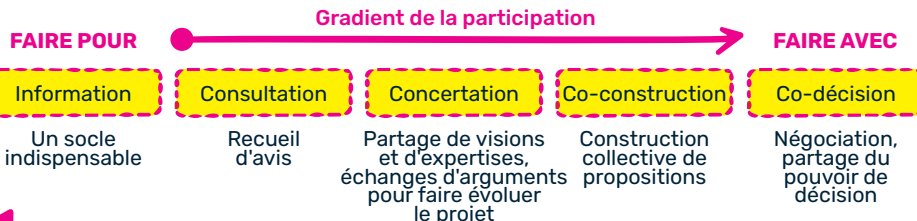
Le principe : les citoyens participent à des assemblées de quartier et thématiques pour identifier les besoins, classer les urgences par ordre de priorité et voter sur les projets à financer.

Dispositifs participatifs

Procédures officiellement mises en œuvre par les autorités publiques, à toutes échelles, dans le but d'associer tout ou partie d'un public à un échange de la meilleure qualité possible, afin d'en faire des parties prenantes du processus décisionnel dans un secteur déterminé d'action publique »

Définition Guillaume Gourgues, Guillaume Petit, « Dispositifs participatifs », in G. Petit, et al. (Éds.), Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition). GIS Démocratie et Participation, 2022.

“ Echelle de la participation dite de Arnstein ”



Échelle de la participation simplifiée (Sherry Arnstein)

Source : Cerema

Ces différents degrés d'implication ne sont pas indépendants, ils peuvent au contraire se compléter ou s'articuler selon les différentes phases d'un projet, selon les catégories d'acteurs, le type de public visé ou l'échelle de participation retenue.

“ Fonctionnement en silo ”

Travailler en silo désigne un mode d'organisation où les services fonctionnent de manière isolée et cloisonnée. Chaque équipe se concentre uniquement sur ses propres tâches et objectifs, sans communiquer ni partager d'informations ou de ressources avec les autres.

“ Redevabilité ”

La redevabilité désigne l'exigence de rendre compte aux participants d'une concertation, de la manière dont leurs contributions ont été prises en compte dans la décision finale. C'est l'étape essentielle pour inscrire une démarche participative dans la durée et instaurer une relation de confiance.

Les 3 piliers de la redevabilité

- La transparence : Expliquer clairement ce qui a été retenu, ce qui a été rejeté, et surtout, pourquoi.
- La traçabilité : Permettre aux citoyens de suivre le cheminement d'une idée, du moment où elle a été formulée jusqu'à la décision finale.
- Le retour d'information (feedback) : Communiquer activement les résultats auprès de l'ensemble des parties prenantes, et pas seulement des décideurs.

“ Politique de la ville ”

La politique de la Ville vise à réduire les inégalités constatées sur certains territoires. Elle a pour but de restaurer l'égalité républicaine en agissant dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie des habitants qui, dans ces quartiers-là, connaissent un chômage, un niveau de décrochage scolaire, des difficultés d'accès aux services publics (et notamment aux soins) plus élevés qu'ailleurs.

La politique de la ville s'appuie sur une cartographie des quartiers et des communes sur lesquelles elle intervient et sur un contrat d'objectifs, appelé « Contrat de ville ». Ce Contrat de Ville permet de mobiliser des financements pour intervenir sur différents domaines : la rénovation de l'habitat, l'éducation, l'insertion, l'emploi, l'économie.



Ville de Saint-Étienne
Hôtel de ville - BP 503
42007 Saint-Étienne

T 04 77 48 77 48
courriermairie@saint-etienne.fr
saint-etienne.fr

Conception / réalisation : **Direction de la Communication et du Marketing territorial de la Ville de Saint-Étienne**. Photo retouchée. Adobe stock.
Achevé d'imprimer septembre 2026. Ne pas jeter sur la voie publique.



PEFC

FSC

Saint-Étienne
Ville créative design